

## RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent du développement social et économique présente son cinquième rapport :

### Réunion :

Le Comité s'est réuni le 24 mai 2022, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

### Questions à l'étude :

- Projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques/The Financial Administration Amendment Act*;
- projet de loi 29 — *Loi modifiant la Loi sur la Fédération des collèges mennonites/The Mennonite College Federation Amendment Act*;
- projet de loi 33 — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale et la Loi sur la Commission municipale/The Municipal Assessment Amendment and Municipal Board Amendment Act*;
- projet de loi 34 — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur l'aménagement du territoire/The City of Winnipeg Charter Amendment and Planning Amendment Act*;
- projet de loi 37 — *Loi sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille (Convention de La Haye)/The International Child Support and Family Maintenance (Hague Convention) Act*;
- projet de loi 228 — *Loi sur la Semaine de sensibilisation aux troubles de l'alimentation/The Eating Disorders Awareness Week Act*.

### Composition du Comité :

Conformément à la version la plus récente de l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 7 octobre 2020, l'application du paragraphe 82(2) du *Règlement* est suspendue pour la réunion du 24 mai 2022 et la composition du Comité passe à six députés (quatre députés du gouvernement et deux députés de l'opposition officielle).

- M<sup>me</sup> la ministre CLARKE;
- M. le ministre FRIESEN;
- M. ISLEIFSON;
- M<sup>me</sup> MORLEY-LECOMTE (vice-présidente);
- M<sup>me</sup> NAYLOR;
- M. WASYLIW.

Le Comité a élu M. ISLEIFSON à la présidence.

### Députés ne siégeant pas au Comité et étant intervenus :

- M<sup>me</sup> LAMOUREUX;
- M. le ministre REYES;
- M. le ministre GOERTZEN.

### Exposés oraux :

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 29 — *Loi modifiant la Loi sur la Fédération des collèges mennonites/The Mennonite College Federation Amendment Act* :

Cheryl Pauls

Université mennonite canadienne

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 33 — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale et la Loi sur la Commission municipale/The Municipal Assessment Amendment and Municipal Board Amendment Act* :

Kam Blight

Association des municipalités du Manitoba

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 34 — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur l'aménagement du territoire/The City of Winnipeg Charter Amendment and Planning Amendment Act* :

Marc Pittet

Service de l'urbanisme, des biens et de l'aménagement de la Ville de Winnipeg

James Platt

Particulier

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 228 — *Loi sur la Semaine de sensibilisation aux troubles de l'alimentation/The Eating Disorders Awareness Week Act* :

Elaine Stevenson  
Lea Neufeld La Rue  
Kristen Bauman

Alyssa Stevenson Eating Disorder Memorial Trust  
Women's Health Clinic  
Particulier

**Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :**

**(N° 16)** — *Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques/The Financial Administration Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 29)** — *Loi modifiant la Loi sur la Fédération des collèges mennonites/The Mennonite College Federation Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 33)** — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale et la Loi sur la Commission municipale/The Municipal Assessment Amendment and Municipal Board Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

*Il est proposé que l'alinéa 64.1(1)b) figurant au paragraphe 10(2) du projet de loi soit amendé par substitution, à « troisième », de « cinquième ».*

**(N° 34)** — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur l'aménagement du territoire/The City of Winnipeg Charter Amendment and Planning Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 37)** — *Loi sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille (Convention de La Haye)/The International Child Support and Family Maintenance (Hague Convention) Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 228)** — *Loi sur la Semaine de sensibilisation aux troubles de l'alimentation/The Eating Disorders Awareness Week Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

\_\_\_\_\_

M. ISLEIFSON

Le 24 mai 2022